
PROJET DE LIGNE À 120 kV DU GRAND-BRÛLÉ—DÉRIVATION SAINT-SAUVEUR

FAITS SAILLANTS

RENCONTRE 5 – COMITÉ TECHNIQUE RÉGIONAL

- Le Comité technique régional (CTR) s’est rencontré le 24 avril 2014.
- En début de rencontre, le représentant de la municipalité de Saint-Adolphe-d’Howard a proposé d’ajouter au début de l’ordre du jour une brève présentation de la mairesse de Saint-Adolphe-d’Howard pour faire état des démarches entreprises et/ou envisagées par la municipalité à l’égard du projet. Le représentant de la Municipalité de Saint-Adolphe a indiqué vouloir ainsi répondre à des préoccupations exprimées par des membres du CTR.
- La discussion qui a suivi la proposition du représentant de la municipalité de Saint-Adolphe-d’Howard a fait ressortir un inconfort partagé par les membres. La nature apolitique du comité composé de spécialistes (en aménagement du territoire, en environnement, en paysage et en ingénierie), la volonté de préserver l’intégrité et la neutralité de ce comité technique régional et de respecter le mandat et les modalités de fonctionnement établies ont été discutées. Le représentant de la municipalité de Saint-Adolphe-d’Howard a alors décidé de quitter la rencontre.
- Hydro-Québec a présenté les modèles de pylônes disponibles ainsi que les critères de sélection associés à ces modèles. Hydro-Québec a également présenté deux nouvelles familles de pylônes à l’étude pour des lignes à 120 kV ayant pour contrainte technique de supporter 12 conducteurs. La hauteur de ces deux nouvelles familles de pylônes peut être réduite par rapport à la hauteur des pylônes présentée à l’hiver 2013 lors de l’information-consultation sur les variantes de tracé.
- Plusieurs possibilités d’optimisation ont été mentionnées, aussi bien au niveau du type de structure utilisée, de leur hauteur ainsi que de la largeur de l’emprise. Ces optimisations devront être développées à l’échelle des tracés. Les études préliminaires de conception démontrent que le nombre de conducteurs (simple ou double) n’entraîne pas, pour ces nouveaux types de pylônes, d’impact significatif sur la hauteur du pylône ou sur la largeur de l’emprise requise.
- Le sous-comité en environnement composé des spécialistes des deux MRC, de la CRÉ des Laurentides, du CRE Laurentides et de deux représentants d’Hydro-Québec a présenté la méthodologie qu’il privilégie et les sources d’informations à sa disposition en vue d’évaluer, à une échelle régionale, les enjeux environnementaux des trois scénarios d’alimentation retenus par le CTR lors de la rencontre du 20 mars 2014.

- Le sous-comité en environnement a ensuite présenté une grille de critères accompagnés d'indicateurs qu'il entend utiliser pour analyser les enjeux de ces scénarios sur les milieux naturel et humain et sur le paysage. Les membres du CTR ont approuvé la grille. Le sous-comité en environnement veillera à compléter l'analyse de ces enjeux environnementaux lors d'une quatrième rencontre de travail. Les résultats de cette analyse seront présentés aux membres du CTR lors de sa prochaine rencontre.
- La prochaine rencontre du Comité technique régional aura lieu le 15 mai.

Source : Jacques Bénard, facilitateur du Comité technique régional
(514) 973-9045
jbenard@acertys.ca